

# Rapport d'activité 2012



Association Le Souffle9

# SOMMAIRE

## **Edito**

### **I – Notre Association** **p.7**

- 1 – Identification
- 2 - Notre objet
- 3 – Notre histoire
- 4 – La place de notre Conseil d'Administration
- 5 – Les moyens humains
- 6 – Les moyens matériels

### **II – Le public accueilli** **p.11**

- 1 – File active
- 2 – Fréquence et durée
- 3 – La capacité d'accueil
- 4 – Provenance du public
- 5 – Leur âge
- 6 – Les modes de contact

### **III – Nos temps d'accueil en détail** **p.17**

- 1 – Les samedis culturels
- 2 – Les week-ends
- 3 – Les séjours
- 4 – Les conditions de réussite de l'accueil

### **IV – Un travail en réseau très important** **p.20**

**V – Nos aides financières** **p.21**

**VI – La vie associative** **p.22**

**1 – Nos adhérents**

**2 – Nos bénévoles**

**3 – Les événements marquant des temps forts pour l'association**

**VII – Bilan de l'année** **p.24**

**VIII – Perspectives en 2013** **p.25**

# Edito

2012, année de changements.

2012, année de choix.

2012, année de concessions.

Telle pourrait se résumer l'année 2012 au Souffle9.

Cette année a vu arriver un nouveau Directeur, Xavier Naud, issu du monde de l'Education Spécialisée et du monde politique.

Après avoir pris le temps de trouver ses marques dans un fonctionnement complexe, Xavier a posé au Conseil d'Administration des choix très clairs à faire, motivés par une question cruciale, la survie financière de l'association.

Nous n'avions, sans doute à tort ou trop utopistes, jamais ramené l'activité du Souffle9 à une question financière.

Mais cette année, nous n'eûmes pas le choix. Il a fallu se résoudre à réfléchir, pour une partie de l'activité, en termes de coûts, dépenses, prix de journée, bénéfices etc...

2012 a vu le départ de Franck, le coordinateur, faute de moyens financiers, son contrat n'a pu être prolongé. Ce dernier a toutefois continué à nous apporter son aide et son expertise bénévolement, le restant de l'année.

Une Assemblée Générale extraordinaire s'est déroulée en **septembre 2012**, afin de voter une augmentation tarifaire des temps d'accueil. Cela pour faire face, en partie, à la baisse de subventions publiques émanant de la Région et au refus de certaines fondations privées de financer une part de notre activité.

Cette augmentation a été votée, à contre cœur. En effet nous attachons une importance particulière à ce que nos temps d'accueil soient accessibles au plus grand nombre de jeunes en besoin, et ainsi à maintenir des prix abordables.

Des économies maximum ont été faites tout au long de l'année, nous avons choisi de nous séparer du bureau de la rue de Valence nous coûtant trop cher, pour espérer, à l'horizon 2013, retrouver un bureau à la Maison des jeunes de Saint Médard, non loin.

Cependant, les budgets des temps d'accueil n'ont pas été modifiés, permettant ainsi aux équipes et aux jeunes de continuer leurs activités sur les mêmes bases financières.

Nous avons annulé quelques week-ends doublés, sur lesquels nous perdions trop d'argent, et sur lesquels trop peu de jeunes étaient inscrits.

Il est beaucoup question de finances dans cet édito, mais ce fut réellement le fil rouge de cette année passée.

Toutefois, n'oublions pas le cœur de notre activité, à savoir l'accueil des jeunes, que nous nous devons de continuer, dans un contexte où les solutions de relais pour les parents et institutions sont trop peu existantes.

Cette année nous avons pu accueillir 476 jeunes sur 92 temps d'accueils, soit 23 jeunes en plus que l'année 2011.

Nous avons la volonté de continuer à accroître notre activité malgré nos difficultés financières, et ce fut chose faite sur l'année 2012, même si cet accroissement n'est pas celui espéré.

Un « week-end raid-aventure » s'est déroulé comme chaque année au bord du lac des Settons dans le Morvan, de nouveaux gîtes de France ont été investis par les week-ends doublés, notamment celui des Andélyls que beaucoup de jeunes affectionnent particulièrement.

Les équipes d'animateurs ont réalisé un travail important en termes d'accompagnement, de bienveillance et d'imagination, pour que les jeunes passent les meilleurs temps possibles au Souffle9.

Animateurs dont l'équipe a été très stable en 2012, résultat d'un travail de fidélisation mené ces dernières années. Cela nous montre que nous pouvons arriver à fédérer une équipe autour d'un projet, pour faire vivre ce dernier.

Ainsi, lors de la fête annuelle qui s'est déroulée le 29 septembre 2012, quelques animateurs ont pu proposer aux jeunes différentes activités qu'ils avaient pensées en amont et proposées au directeur.

Un collectif de parents a commencé à voir le jour. Les parents volontaires ont pu se rencontrer, entre eux, pour évoquer la vie de l'association. Cela est porté par un parent qui nous soutient depuis le début de notre activité et chez qui nous pouvons prendre conseil en cas de nécessité.

Cette instance reste à développer en 2013, mais est sur de très bons rails.

Pour répondre à ces manquent cruels de financements, nous avons choisi de nous tourner vers la Région Haute Normandie et vers le Département de l'Eure, dans lequel nous accueillons tous nos jeunes chaque week-end.

Notre projet a été très bien reçu par nos divers interlocuteurs, et depuis l'été 2012, sommes en lien avec ce département, pouvant être susceptible de nous soutenir un jour.

De même nous avons été reçus au cabinet du ministre délégué aux personnes en situation de handicap chez qui nous avons été tout aussi bien reçus. Ce qu'il est ressorti de cette entrevue, c'est l'idée de tenter de fédérer différentes associations du milieu pour faire un état des lieux de la prise en charge « relai » pour les familles et les institutions. Cela afin de mieux se rendre compte de l'absence de possibilités offertes à ces jeunes et à leurs « aidants » de pouvoir sortir de leurs habitudes.

Je peux conclure cet éditto en affirmant que malgré les difficultés que nous avons rencontrées, malgré les choix difficiles que nous avons dû prendre, parfois à contre cœur, le Souffle<sup>9</sup> reste en constante recherche et en évolution, et ce, toujours de manière positive.

Les nouveaux projets sont une des clefs de la survie de notre activité, au jour où les pouvoirs publics semblent se désinvestir.

2013 sera donc l'année de la mobilisation, en terme de développement de l'activité, et cela passera par de la recherche de partenariats auprès des pouvoirs publics et par de la recherche auprès de mécènes.

# **I Notre association**

## **1 – Identification**

Nom : Le Souffle9

Date de création : assemblée constitutive du 28 mars 2005

Date de parution au J.O. : 24 juin 2005

Date du premier accueil de jeunes : septembre 2005

Numéro d’Agrément Jeunesse et Education Populaire : 75 JEP 08-69

Numéro SIRET : 488 280 736 00023

Code APE : 552 E

Convention Collective de l’animation de 1955

## **2 – Notre objet**

L’association a pour but d’accueillir des jeunes de 10 à 20 ans en difficulté, et de se proposer comme un lieu relais aux différentes institutions. Elle organise des temps d’accueil axés sur les loisirs, la culture et la détente à travers des propositions de samedis culturels à Paris ainsi que des week-ends et des séjours à la campagne (cf IV). Ces activités se déroulent toujours en petits groupes de 6 jeunes accompagnés de trois adultes encadrants.

Comme le développe le projet associatif, retravaillé par le conseil d’administration en juin 2011, l’association souhaite accueillir ensemble, des jeunes aux difficultés variées, persuadée que ce mélange n’est pas une contrainte mais au contraire un atout. Accueillir sous le même toit des jeunes aux niveaux d’autonomies différents, aux âges différents, aux façons d’être différentes, constitue un formidable outil permettant de développer une pédagogie de la tolérance, de la solidarité et du respect de l’Autre.

## **3 – Notre histoire**

L’association «Le Souffle9» a été créée le 28 mars 2005 par un groupe de jeunes gens provenant majoritairement des domaines éducatifs, socioculturels ou artistiques.

Ils partagent l’idée qu’il est possible de réunir, dans un cadre convivial, des jeunes aux

problématiques et aux pathologies variées.

Pendant deux ans, l'activité de l'association s'est construite grâce au bénévolat des membres fondateurs et d'amis. Depuis quatre années l'association rémunère - pour chaque temps d'accueil - les animateurs et un directeur à temps plein. Ils encadrent les activités de l'association et organisent son fonctionnement.

Entre Juillet 2010 et Juillet 2012, l'association a ouvert un poste de coordinateur, embauché sur la base d'un contrat de 30h hebdomadaires, et cela pour pouvoir assurer un travail de qualité tout en permettant une augmentation du nombre de temps d'accueil.

**Dans un premier temps, nous avons dû mettre un terme à ce poste, ne reconduisant pas le CDD du coordinateur au mois de juillet 2012. En effet, n'étant pas subventionné, nous ne pouvions supporter une telle charge au regard des difficultés financières évoquées dans le dernier rapport d'activité.**

#### **4 – La place de notre conseil d'administration**

Neuf membres siègent au conseil d'administration de l'association, six membres fondateurs et trois anciens animateurs. Alors qu'au début de la vie de l'association, les administrateurs constituaient la majorité de l'équipe d'animateurs, ce n'est plus le cas depuis plusieurs années.

L'association s'est professionnalisée et les administrateurs se sont sensiblement éloignés de l'activité de l'association. Ils restent cependant très présents et tentent de soutenir au mieux l'équipe de direction dans son travail. Ainsi, chaque administrateur est une personne référente d'un aspect du travail de l'association : le recrutement et le suivi des animateurs, les dossiers de subventions, les départs et retours de week-end, les rendez-vous d'admission... Certains administrateurs participent encore à des temps d'accueil et tentent au mieux de transmettre directement les valeurs de l'association.

Le conseil d'administration se réunit tous les mois. Depuis la fin d'année, le président rencontre le directeur au moins une fois par mois. Ils fixent ensemble pour chaque trimestre une liste d'objectifs, soumis au conseil d'administration et évalués en fin de période.



## 5 – Les moyens humains

L'équipe de direction est composée d'un poste de direction à temps plein, financé en partie par le dispositif Emploi Tremplin de la région Ile De France.

L'association a employé 36 personnes en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) pour assurer toutes ses activités durant l'année écoulée. Ces contrats sont spécifiques au champ de l'animation.

| Années | Nombre d'animateurs embauchés | Variation du nombre de contrats signés par rapport à l'année précédente |
|--------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| 2012   | 36                            | -14,28%                                                                 |
| 2011   | 42                            | -17,64%                                                                 |
| 2010   | 51                            | +10,8%                                                                  |
| 2009   | 46                            | +84%                                                                    |
| 2008   | 25                            | -                                                                       |

En 2011 le nombre de nouveaux animateurs était de 24 (57,14% du nombre total d'animateurs). En 2012 ce nombre est de 12 (33,3% du nombre total d'animateurs). Ces chiffres montrent que le travail de fidélisation engagé en 2011 s'est poursuivi avec succès en 2012.

**4 « réflexions sur les pratiques »** ont eu lieu en 2012. Supervisées par une éducatrice spécialisée, formatrice en école d'éducateurs, pour les animateurs travaillant régulièrement. Cette réunion est, depuis début 2009, considérée comme un temps de travail et, par conséquent, rémunérée. Il s'agit d'un temps durant lequel les animateurs peuvent échanger

leurs points de vue sur leurs pratiques respectives, faire part de certaines difficultés et revenir sur des situations complexes rencontrées sur le terrain. Ces situations sont ensuite discutées et réfléchies ensemble. Ce temps constitue un outil important dans le travail auprès des jeunes accueillis, permettant aux animateurs de prendre du recul et ainsi, d'améliorer leur action auprès d'eux.

**2 « resto-anim »** ont été organisés. Ces temps ont été l'occasion pour les animateurs de se connaître avant les départs et pour l'équipe de direction de travailler certains points de fonctionnement ou de réflexion sur l'association à travers des outils ludiques. C'est un temps de partage avec les membres fondateurs et les administrateurs durant lequel les animateurs peuvent échanger et faire part de leurs questionnements sur divers sujets, de l'organisation des temps d'accueil à l'histoire de l'association, le tout bien souvent, à travers des anecdotes concernant les jeunes accueillis.

Au mois de septembre, les animateurs se sont investis dans la préparation et le déroulement de la fête du Souffle<sup>9</sup>. Ce temps doit aussi être celui des animateurs car ce sont eux qui font vivre le projet à chaque temps d'accueil durant l'année.

## **6 – Les moyens matériels**

### **Le bureau**

Dans le cadre de la réduction des coûts que nous avons engagée depuis la dernière Assemblée Générale, nous avons quitté le bureau rue de Valence dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement. Malgré l'intérêt de sa grande taille, le loyer était beaucoup trop élevé. De plus, de nombreux parents nous ont fait part de la difficulté à se garer à proximité lors des accompagnements.

### **Une maison à l'année**

Depuis la rentrée de septembre 2008, l'association a signé un bail pour une maison à Garencières dans l'Eure.

La location de cette maison permet :

- De procurer aux jeunes accueillis des repères. Dans cette maison, ils se sentent un peu chez eux.

- De simplifier la gestion administrative (ceci évite la recherche d'une nouvelle location pour chaque accueil).
- De pouvoir stocker nos affaires sur place, comme le matériel pédagogique.
- D'augmenter notre nombre de week-ends, sans augmenter les charges.

### **Les gîtes**

En 2011 le nombre de locations pour des week-ends était de 6 gîtes et de 5 gîtes pour les séjours. En 2012 ce nombre s'élève à 11 pour les week-ends et 8 pour les séjours. Nous avons choisi la plupart du temps des lieux de location proches de Garencières. De ce fait, des journées de regroupements ont pu être organisées par les équipes

### **Un minibus 9 places**

Malgré de nombreuses relances, le contentieux ouvert avec Peugeot au sujet de la porte latérale est toujours en cours. Cependant, un nombre moins important d'incidents a pu être constaté en 2012.

## **II Le public accueilli**

L'association accueille, depuis octobre 2005, des jeunes présentant des capacités et des difficultés variées. Au fil des années, nous avons accueilli de plus en plus de jeunes présentant des troubles du comportement, des troubles du développement ou encore une déficience intellectuelle. Ils sont, pour la plupart, accueillis durant la semaine dans des structures du secteur medico-social de type IME, IMPro ou hôpitaux de jour.

Cependant nous avons noté avec une certaine inquiétude le nombre croissant de demandes émanant de familles n'ayant aucune solution pour leur enfant. Nous avons relayé cette information auprès de la Mairie de Paris et du Ministère délégué aux personnes en situation de handicap.

Nous avons donc engagé une réflexion afin de faire remonter ces informations, mais surtout pour envisager un soutien plus appuyé des pouvoirs publics afin que nous puissions répondre à ces demandes sans pour autant se substituer aux structures partenaires du secteur médico-social.

Certains jeunes demandent un accompagnement individuel, il nous paraît donc

indispensable de maintenir un fort taux d'encadrement : **3 adultes pour 6 jeunes**.

Nous voulons donner une chance à chaque jeune de trouver sa place au sein de l'association et comptons sur la régularité et la durée de l'accueil pour le permettre.

## En quelques Chiffres

### 1 - File active

| Années | File active | Nombre de tps d'accueil |
|--------|-------------|-------------------------|
| 2012   | 70          | 92                      |
| 2011   | 86          | 81                      |
| 2010   | 81          | 64                      |
| 2009   | 63          | 59                      |

Il est à noter que sur l'ensemble de l'année 2012, seul un tiers des demandes d'inscription a été satisfait. Cela montre bien qu'il existe un besoin réel de relais en Île de France.

Paradoxalement, nous constatons un nombre important d'annulations qui, au delà de l'aspect de la perte financière qu'il engendre, gèle des places que nous pourrions proposer à ces jeunes en liste d'attente.

### 2 - Fréquence et durée

L'objectif de notre association est d'accueillir les jeunes dans la régularité et la durée.

Il nous semble donc important d'être attentif à la fréquence de participation des jeunes qui partent avec l'association.

Nous avons proposé pour 2012

- **24 samedis**
- **45 week-ends**
- **23 séjours**

Soit un total de 92 temps d'accueil.

| Fréquence des participations | Nombre de jeunes |     |      |     | Périodicité                                    |
|------------------------------|------------------|-----|------|-----|------------------------------------------------|
|                              | 2011             |     | 2012 |     |                                                |
| De 1 à 5 temps d'accueil     | 53               | 61% | 36   | 52% | Moins d'une fois tous les 2 mois               |
| De 6 à 12 temps d'accueil    | 29               | 34% | 25   | 35% | D'une fois tous les 2 mois à une fois par mois |
| De 13 à 17 temps d'accueil   | 4                | 5%  | 9    | 13% | Plus d'une fois par mois                       |

**48,5% des jeunes viennent au minimum une fois tous les 2 mois.**

En ce qui concerne la longévité de participation à nos activités, il est intéressant de regarder combien de jeunes sont adhérents depuis plus d'un an à l'association.

Depuis 2009 nous pouvons observer que **56%** des jeunes accueillis participent aux temps d'accueil d'une année sur l'autre. En 2012, ce chiffre reste stable puisque nous trouvons 55%.

### 3 - La capacité d'accueil

C'est un critère qui nous permet de voir rapidement l'évolution de l'association.

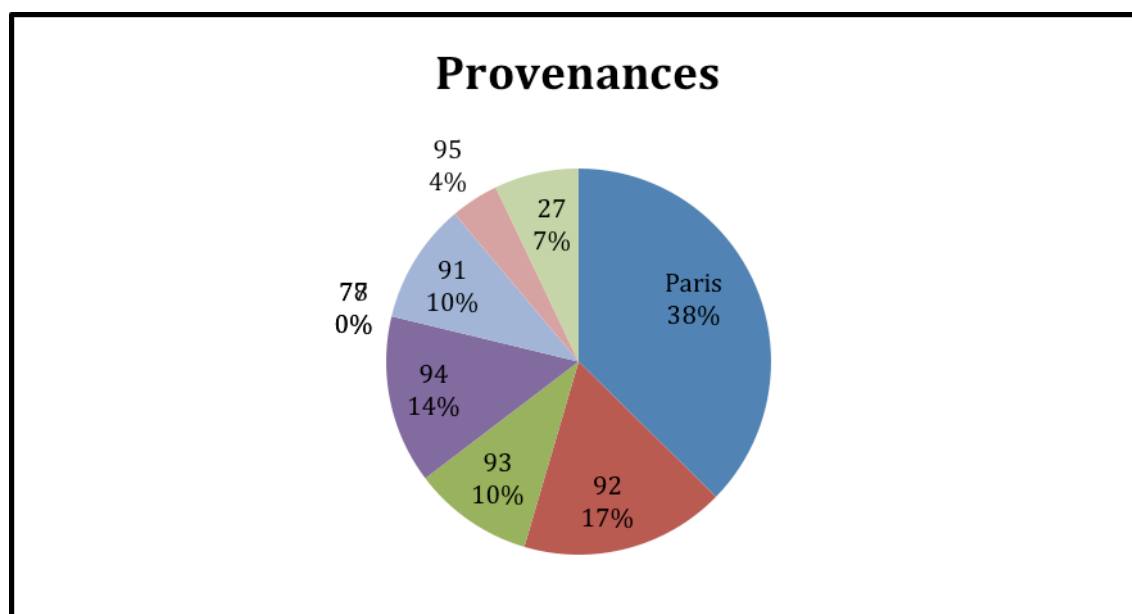
| Années               | Activités proposées | Nombre participants | de  | Augmentation par rapport à l'année précédente                                    |
|----------------------|---------------------|---------------------|-----|----------------------------------------------------------------------------------|
| 2012                 | 24 samedis          | 124                 | 476 | +5,07%                                                                           |
|                      | 45 week-ends        | 237                 |     |                                                                                  |
|                      | 23 séjours          | 115                 |     |                                                                                  |
| 2011                 | 27 samedis          | 153                 | 453 | + 25%                                                                            |
|                      | 37 weekends         | 206                 |     |                                                                                  |
|                      | 17 séjours          | 94                  |     |                                                                                  |
| 2010                 | 18 samedis          | 103                 | 360 | + 7%                                                                             |
|                      | 34 week-ends        | 189                 |     |                                                                                  |
|                      | 12 séjours          | 68                  |     |                                                                                  |
| 2009                 | 17 samedis          | 100                 | 337 | + 28%                                                                            |
|                      | 31 week-ends        | 176                 |     |                                                                                  |
|                      | 11 séjours          | 61                  |     |                                                                                  |
| 2008                 | 17 samedis          | 96                  | 263 | + 34%                                                                            |
|                      | 21 week-ends        | 123                 |     |                                                                                  |
|                      | 8 séjours           | 44                  |     |                                                                                  |
| 2007                 | 15 samedis          | 76                  | 196 | + 24%                                                                            |
|                      | 17 week-ends        | 96                  |     |                                                                                  |
|                      | 9 séjours           | 51                  |     |                                                                                  |
| 2006                 | 15 samedis          | 51                  | 158 | <i>Non significatif car l'activité en 2005 n'a représenté que 4 mois sur 12.</i> |
|                      | 16 week-ends        | 75                  |     |                                                                                  |
|                      | 6 séjours           | 32                  |     |                                                                                  |
| 2005 (de sept à déc) | 3 samedis           | 8                   | 16  |                                                                                  |
|                      | 2 séjours           | 8                   |     |                                                                                  |

### Important :

Depuis le début de l'activité, nous bénéficions d'une aide spécifique de la fondation *Les Amis d'Arthur*, nous permettant d'accueillir sur quelques week-ends et séjours seulement 5 jeunes. Cela permet d'accueillir sur un groupe, un jeune ayant besoin d'un accompagnement plus individualisé, sans pour autant augmenter le prix d'inscription.

C'est pour cette raison que nous avons décidé cette année de ne pas afficher le taux de remplissage. En effet, celui-ci ne reflète pas les listes d'attentes pour l'inscription à nos différents temps d'accueil et l'intégration de nouveaux jeunes au sein de l'association.

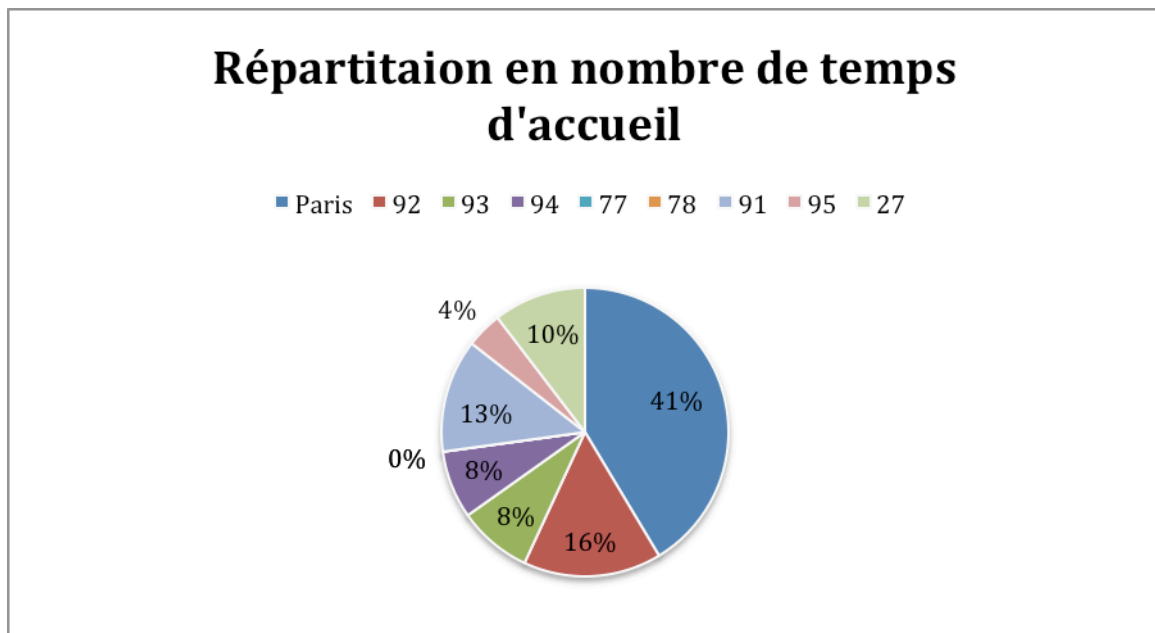
### 4 - La provenance et la répartition en terme de nombre de temps d'accueil du public



Plus d'un tiers des jeunes viennent de Paris intra-muros, **38%** en 2012. Ce chiffre se maintient depuis 3 ans alors que le nombre de jeunes accueillis augmente.

Ensuite, nous avons une fréquentation assez forte des jeunes habitants dans les départements situés en petite couronne.

Il est important de noter que 46% des institutions accueillant notre public sont parisiennes. Cela représente 15 établissements sur les 32 avec lesquels nous travaillons sur l'ensemble de l'Île de France



On constate une certaine cohérence entre la répartition des jeunes et l'occupation qu'ils font des temps d'accueil. Ces données nous permettent de mieux identifier la bonne répartition des jeunes tout au long de l'année et surtout la régularité avec laquelle les jeunes s'inscrivent quelque soit leur département d'origine.

Ces deux tableaux montrent que notre activité est clairement ancrée sur la quasi totalité du territoire Francilien. Nous accueillons cependant de plus en plus fréquemment des jeunes de l'Eure. Sur l'ensemble de l'année, ils représentent 10% de la totalités des jeunes inscrits sur les temps d'accueil. Ces jeunes venant de l'Eure sont tous orientés par les Unités Territoriales de l'Aide Sociale à l'Enfance du département.

## 5 - Leur âge

Pour rappel, nous accueillons des jeunes de 10 à 20 ans, comme l'indiquent nos statuts.

La moyenne d'âge des jeunes qui fréquentent le plus notre association est comprise entre 14



et 18 ans, en sachant que le plus jeune a 10 ans et le plus âgé a 30 ans. En prônant la régularité et la durée de nos accueils, il nous semble contradictoire de ne plus accueillir un jeune qui vient d'avoir 20 ans alors que notre projet lui correspond encore.

## **6 – Les modes de contact**

Les parents sont ceux qui prennent le plus souvent contact avec l'association, suivi des travailleurs sociaux des différents organismes s'occupant d'adolescents en difficulté.

Ils ont connaissance de nos activités pour la plupart grâce aux partenariats mis en place avec différentes institutions (cf. IV).

Le bouche à oreille entre parents est aussi un très bon vecteur.

De plus en plus fréquemment, des personnes prennent contact avec nous par l'intermédiaire de notre site Internet.

L'Aide Sociale à l'Enfance peut très souvent être à l'origine de la demande pour des adolescents rencontrant des difficultés et nécessitant un taux d'encadrement plus adapté à leurs besoins.

## **III Nos activités en détail**

### **1 - Les samedis culturels**

**Nous proposons en moyenne, un samedi sur deux avec une prise en charge de 10h à 17h.**

Nous voulons, à travers nos samedis culturels, permettre aux jeunes d'avoir accès à la culture et à des activités de loisirs en étant à la fois acteurs et spectateurs de leur journée.

Nous avons essayé cette année encore d'alterner des samedis culturels, artistiques et sportifs.

Il est important de rappeler ici, que les samedis sont proposés en priorité aux nouveaux jeunes car ils constituent une première séparation assez courte et une première rencontre avec le fonctionnement de l'association, sans trop d'enjeux pour le jeune participant.

Cette année, de nombreuses journées à thème ont été proposées.

Citons : la musique, la patinoire, du cirque, de la piscine, la peinture, la sculpture, le théâtre,

la Cité de la Villette, l'exploradome...

Par ailleurs, depuis septembre 2008, nous organisons des journées « rencontre d'artiste » toujours à thème. Nous avons pu dans ce cadre, aller à la rencontre d'un peintre et d'un sculpteur dans leurs ateliers.

Ces journées ont connu un franc succès tant pour les jeunes que pour les artistes qui maintiennent le projet d'année en année. Les jeunes montrent une réelle curiosité du domaine de l'artiste, et un investissement visible dans la pratique.

Ce type de projets, en plus du fait qu'ils permettent une vraie rencontre dans le milieu de l'art, permet aussi de travailler sur la confiance en soi de ces jeunes au travers du beau et d'un travail qui est le leur, travail valorisé auprès de tous.

En 2012 nous avons organisé des journées auprès d'artistes qui pratiquent au sein d'un Centre d'Activités de Jour.

## **2 - Les week-ends**

**Nos week-ends se déroulent toutes les semaines du vendredi 18h au dimanche 18h.**

Chaque week-end, en dehors des vacances scolaires, un groupe rejoint la maison de Garencières.

C'est l'occasion pour 6 jeunes, encadrés de 3 animateurs, de passer du temps hors de leurs repères habituels afin de grandir, de s'autonomiser et de découvrir de nouvelles choses.

Ils participent à des activités de loisirs (sorties, balades, jeux...) mais prennent aussi le temps de se reposer après leur semaine fatigante. Une grande importance est aussi donnée à la contribution de tous (selon les possibilités de chacun) aux tâches de la vie quotidienne (courses, préparation du repas, vaisselle, ménage...).

## **3 – Les séjours**

Depuis la création du Souffle9, des séjours ont toujours été organisés. Nous n'avons pas cessé d'en augmenter le nombre.

**Ils se déroulent du samedi au samedi pendant les périodes de vacances scolaires parisiennes.**

Tout comme les week-ends, les séjours se déroulent en priorité dans la maison à Garencières. Nous avons doublé 8 séjours en 2012. Les jeunes ont ainsi pu découvrir d'autres lieux de la Région Haute Normandie, dans des gîtes de France, aux Andélyls (5 séjours), à Sainte Marguerite de l'Autel (2 séjours) et 1 semaine à Vallorcine pour un séjour ski.

#### **4 - Les conditions de réussite de l'accueil**

##### **Le temps**

Puisqu'ils ont tous le droit de faire l'expérience de la rupture vis-à-vis de leur quotidien, d'être le plus autonome et le plus indépendant possible ; puisque nous savons, à la suite de nombreuses expériences s'attachant à la notion de rupture, qu'il est important que les jeunes, mettant à mal leurs structures d'accueil, fréquentent différents lieux pour grandir, Le Souffle<sup>9</sup> se propose comme un nouveau lieu d'expérimentation pour eux et une structure relais pour les institutions.

Mais cela demande de laisser à chaque accueil le temps de réussir, pour cela l'association ne travaille pas dans l'urgence.

Nous savons que le temps est un allié indispensable et nous ne voulons pas presser les choses au risque de mettre le jeune ou l'association en situation d'échec.

##### **Un travail en relais avec les différents intervenants**

Élaborer une relation de confiance avec les familles, les familles d'accueil et les institutions médico-sociales - en entretenant des relations téléphoniques fréquentes, en proposant de participer aux synthèses, en offrant une disponibilité d'écoute - permet de travailler ensemble dans la même direction pour le jeune.

## IV Un travail en réseau très important

Dès la création de l'association, l'objectif a été de créer un réseau autour des adolescents pouvant participer à nos activités. Aujourd'hui, il est un de nos principaux atouts.

Nous pouvons grâce à cela, croiser les différents regards des adultes entourant ces adolescents, ce qui apporte plus de sérénité aux familles dans leur engagement à nos côtés.

### Nos Partenaires

**Beaucoup d'institutions :** Aujourd'hui nous pouvons compter une bonne dizaine d'institutions partenaires avec qui nous travaillons en étroite collaboration :

- Hôpital de jour l'Étincelle
- Hôpital de jour Jean Macé
- Hôpital de jour d'Antony
- Hôpital de jour Santos Dumont
- Hôpital de jour de la Croix Saint-Simon
- L'hôpital de jour de l'Institut Mutualiste Montsouris
- Ecole expérimentale de Bonneuil
- Institut Médico-Educatif Louis Le Guillant
- Institut Médico-Educatif Notre Ecole
- Institut Médico-Educatif Chaptal
- Institut Médico-Educatif Léonce Malecot
- Hôpital de jour Oscar Roty
- La Fondation Vallée
- L'Aide Sociale à l'Enfance de l'ensemble des départements d'Île de France et du département de l'Eure.

Ils nous font confiance depuis plusieurs années. Nous sommes pour eux un véritable partenaire de choix aux vues de notre travail auprès des jeunes et, plus généralement, de notre

fonctionnement. L'expérience d'un jeune qui part avec le Souffle9 est une fenêtre d'observation, la possibilité de travailler la séparation et l'autonomisation, et ce, sur la durée.

**La Ligue de l'enseignement, Paris Profession Sport et Jeunesse et l'ADDEL** : ils nous sont d'une aide précieuse de par les réponses qu'ils apportent à des questions administratives que nous pouvons avoir mais aussi en nous conviant à des journées de formation.

**La maison des Jeunes de St Médard** : partenaire depuis nos débuts, ils nous louent des salles les samedis matins durant nos samedis culturels pour l'activité du matin, les vendredis soirs avant les départs en week-ends pour la réunion avec les animateurs et le bureau à temps plein. Nous sommes adhérents à l'association.

**Yves DREISS, artiste peintre et Yves CHERON, artiste sculpteur**, avec qui nous avons construit des projets pour nos samedis et qui transmettent leur passion à nos jeunes avec beaucoup de chaleur.

**L'association partenaire Dream**. Cette association propose chaque année un week-end « *Raid Aventure* » au bord du lac des Settons dans le Morvan. Ce week-end durant lequel personnes « valides » et personnes dites « handicapées » se réunissent et s'affrontent par équipes mixtes dans des épreuves de sports adaptés, est très apprécié par les jeunes qui y participent.

## **V Nos aides financières**

Depuis la rentrée de septembre 2008, nous répondons entièrement à notre objectif premier: **Accueillir notre public tous les week-ends de l'année et durant toutes les vacances scolaires parisiennes.**

La demande ne cessant d'augmenter, l'association répond donc à un véritable besoin auprès des institutions et des familles : en offrant une structure relais proposant un accueil régulier des jeunes en difficulté.

Nous souhaitons donc permettre qu'un plus grand nombre de jeunes profitent des activités. Pour atteindre cet objectif, tout en respectant notre volonté de proposer aux parents des prix de journée raisonnables et des projets intéressants aux jeunes, nous recherchons chaque année des aides financières.

Comme nous pouvons le remarquer dans le tableau suivant, nous n'avons pas reçu de subvention de la part de la Région pour 2012. Après un travail de rencontres important avec le Ministère délégué aux personnes handicapées et la Région Île de France, il est apparu que les raisons de cette absence de subvention, tient au fait que nous n'avions pas de projet innovant à proposer pour 2012. Or la politique de la Région est de soutenir des projets différents chaque année. Nous orienterons donc nos demandes sur des aspects plus précis de notre projet afin de répondre à cette exigence.

Cependant la région nous apporte un soutien financier à travers l'emploi tremplin à hauteur de 10 000 euros par an.

2012 marque aussi un début de discussion avec le Département de l'Eure concernant un soutien à notre activité.

L'association « Les Amis d'Arthur » a quant à elle renouvelé son aide précieuse, nous permettant ainsi d'accueillir des jeunes au besoin d'encadrement et d'accompagnement plus spécifique.

|                                          |        |
|------------------------------------------|--------|
| Pour 2012                                |        |
| Mairie/département de Paris              | 12000€ |
| Région Ile de France (Subvention Projet) | 0€     |
| Région Ile de France (Emploi tremplin)   | 10000€ |
| L'Association Les Amis d'Arthur          | 5000€  |

## **VI La vie associative**

### **1 - Nos adhérents**

En juin 2007, suite à notre Assemblée Générale, nous avons voté un changement statutaire. Les membres actifs doivent désormais s'acquitter d'une adhésion annuelle de 15€ s'ils souhaitent voter durant nos Assemblées Générales.

Dans le passé, nous voulions que toute personne s'inscrivant à une de nos activités, et payant donc un prix de journée, soit automatiquement membre actif. Mais, à la suite du peu de mobilisation des adhérents, vraisemblablement dû à une mauvaise communication de notre part, il nous est apparu que séparer la cotisation annuelle d'un prix de journée permettrait aux parents de s'investir davantage.

Cela fait cinq ans que nous fonctionnons ainsi.

En 2011, nous avons reçu 26 adhésions pour être membre actif contre 24 en 2010 et 32 en 2009. Après une baisse des demandes d'adhésion en 2010, le chiffre de cette année montre une certaine stabilité de ce côté avec toutefois une légère augmentation.

### **2 – Nos bénévoles**

Durant ses deux premières années, l'association a entièrement fonctionné grâce au bénévolat de ses membres. Ce bénévolat a marqué l'association et continue d'être une valeur que nous véhiculons, bien sûr de manière plus modérée. C'est pourquoi les nouveaux animateurs, avant de s'engager au sein de l'association, passent un temps bénévole en présence des jeunes accueillis. D'autre part, la plupart des membres fondateurs s'investissent encore de façon bénévole dans l'association, que ce soit sur le terrain ou sur le plan administratif. C'est aussi bénévolement que Mme Abbou -experte comptable- nous fait chaque année notre comptabilité.

### **3 – Les événements marquant des temps forts pour l'association**

#### **La fête du Souffle<sup>9</sup>**

Le 29 septembre 2012, nous avons organisé une fête associative permettant de prendre le temps de partager un moment convivial avec les différents acteurs de la vie de l'association. Elle a été organisée Au Moulin à café, structure associative du 14<sup>ème</sup> arrondissement. Ce temps permet aux parents, jeunes, animateurs et membres du CA de se rencontrer dans un cadre convivial.

## **VII Bilan de l'année**

L'année 2012 a vu les temps d'accueil augmenter malgré les difficultés financières évoquées précédemment. Cette augmentation s'est ralentie à partir du mois de septembre. A cette date, nous avons pris la décision de ne plus doubler les week-ends. En effet, les week-ends doublés représentent des frais supplémentaires que les seules inscriptions ne peuvent couvrir. Nous avons conscience que cela engendre une baisse du nombre de places mais maintenir ces week-ends doublés faisait courir un risque financier trop important à l'association.

Le choix a donc été fait de suspendre le doublement des week-ends.

En parallèle, nous avons engagé un travail auprès de la Région Île de France et le Ministère délégué aux personnes en situation de handicap, afin de leur faire prendre conscience qu'un désengagement financier des pouvoirs publics a un impact direct sur la capacité d'accueil de notre association. Nous ne pouvons demander aux seules familles, par le biais des prix de journées, de combler la perte engendrée par ces week-ends.

Au-delà de la question des subventions, ce travail avec les pouvoirs publics vise à créer une réelle dynamique entre les différentes associations d'éducation populaire en Île de France. Nous pensons que cette mise en lien permettra une meilleure cohérence dans nos différentes actions. Nous avons aussi fait remonter des éléments comme le manque d'informations sur le financement des séjours par les MDPH.

Notre conviction est que les loisirs pour les jeunes en situation de handicap ne doivent pas servir de variable d'ajustement. Les subventions publiques nous ont toujours permis de



maintenir des tarifs accessibles, donnant ainsi la possibilité au plus grand nombre de bénéficier de temps d'accueil.

Malgré ce choix de garantir des prix accessibles, l'année 2012 a connu une augmentation des tarifs à partir du mois de septembre. Une nouvelle hausse a été votée pour l'année 2013. Ces hausses sont à distinguer de l'absence de subventions. Elles s'inscrivent dans un mouvement normal d'ajustement des tarifs aux besoins rencontrés lors des temps d'accueil.

A titre indicatif, les seuls temps d'accueil sur lesquels nous arrivons à dégager des bénéfices sont les séjours et ce, malgré l'augmentation des tarifs. Il ne s'agit donc pas d'une opération visant à engendrer des bénéfices supplémentaires.

Cette année 2012 a aussi vu le départ du coordinateur au mois de juillet. Son poste n'étant pas subventionné, nous ne pouvions assumer son salaire intégralement plus longtemps.

Au mois de mars, un nouveau directeur a été recruté à la suite du départ de la directrice en province pour un nouveau projet professionnel. Xavier Naud a ainsi passé quelques mois à appréhender le fonctionnement de l'association et à imaginer de nouveaux projets.

Comme vous pouvez le constater, cette année 2012 a été celle de nombreux changements et de prises de décisions engageant l'avenir de l'association.

Ce bilan est essentiellement financier, en effet, cette année passée a été celle des choix financiers, sans quoi nous ne pouvons plus fonctionner, et l'association a connu une année éprouvante sur ce plan.

La « mise à plat » de nos dépenses et recettes nous permet de mieux appréhender l'année 2013. Il est alors possible de donner les grandes orientations de l'année 2013, et tenter de se projeter plus loin encore.

## **VIII Perspectives en 2013**

2013 va marquer une année décisive dans la vie de l'association. En effet, les récentes démarches de la fin de l'année 2012, nous montrent bien que le Souffle9 doit maintenant axer une part de son activité sur la recherche de financements, qu'ils soient privés (fondations, groupements...) ou publics.

De même que de nouveaux projets devraient être envisagés. Nous avons pensé à l'organisation de séjours spécifiques pour les jeunes venant du département de l'Eure étant sur des dates de congés scolaires différentes de celles des jeunes franciliens. Ce projet devrait démarrer lors des vacances d'hiver 2013.

De nouveaux projets voyant le jour, l'activité consistant à organiser davantage de temps d'accueil risque de s'en trouver quelque peu ralentie. L'augmentation restera moindre.

Mais 2013 pourra être l'année d'une certaine stabilisation de l'activité, pour mieux envisager le travail et l'évolution sur les années suivantes.

En 2013 nous tenterons aussi de chiffrer de manière plus précise qu'en 2012, le nombre d'inscriptions que nous sommes obligés de refuser faute de places. Il nous paraît en effet important de signifier aux pouvoirs publics que notre activité est bel et bien importante et encore trop rare au vu du nombre de demandes reçues chaque année. Cela nous permettra aussi de pouvoir donner une estimation du nombre de places qu'il nous faudrait ouvrir les années suivantes, et ainsi pouvoir engager les financeurs publics sur cette décision.

### **Un nouveau poste ?**

Mi-décembre 2012, un emploi tremplin nous a été accordé pour un poste de coordinateur, et ce jusqu'en 2018. En 2013 nous devrions pouvoir recruter un coordinateur avec un CDI de 35h grâce au soutien de la Région Île de France. Cependant un tel poste, en contrat aidé, nous demande de trouver 15000€ de plus par an. Cela demande donc réflexion.

### **Temps d'accueil**

L'été 2013 devrait être marqué par l'organisation de séjours de 15 jours consécutifs avec le même groupe d'animateurs et de jeunes. Ce projet est en cours de construction avec les animateurs et le Directeur.

Par ailleurs, nous renouvellerons aussi les séjours avec lieu et thème nouveaux, tels le ski ou la mer. Ces séjours, conçus en grande partie par les animateurs, visent à proposer une approche différente aux jeunes partant depuis longtemps avec le Souffle9. Le projet de ces séjours reste le même qu'à Garençières mais l'expérimentation autour d'une activité est différente. Dans cette idée, un projet de séjour « char à voile » devrait se concrétiser à l'été 2013.

Un samedi « photo » sera organisé et débouchera sur une exposition à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2013, en lien avec l'université Paris III. Des samedis « danse » et « contes » seront aussi ouverts aux jeunes.

En partenariat avec l'Ecole de Formation Psycho Pédagogique, des étudiants éducateurs spécialisés viendront organiser des samedis culturels au Souffle9 sur des activités imaginées par eux, et cela dans le cadre de leur formation.

**Pour 2013**, nous souhaitons organiser 33 week-ends et 23 séjours de vacances.

⇒ Soit jeunes accueillis (138 jeunes sur 23 séjours, 144 jeunes sur 24 samedis, 198 jeunes sur 33week-ends).

### **Les équipes d'animateurs**

**Un weekend de préparation de l'été** va être organisé avec les animateurs travaillant durant cette période. Ce temps va permettre à chaque équipe de faire connaissance, d'envisager les activités et projets qu'ils souhaitent mettre en place. Le Conseil d'Administration et le Directeur profiteront aussi de ce moment pour faire un point sur les valeurs de l'association et sur quelques points plus spécifiques à l'accueil des jeunes durant une semaine (rythme, mise en place d'activités...)

### **Un bureau, un minibus**

Ayant quitté le bureau de la rue de Valence, nous devrions retrouver dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2013, un bureau à la Maison des jeunes de Saint Médard, piste privilégiée pour les recherches de nouveaux locaux. Si les démarches n'aboutissent pas, nous chercherons un bureau ailleurs dans Paris, le 5<sup>ème</sup> arrondissement restant privilégié.

Nous allons engager des démarches auprès de plusieurs fondations pour obtenir des soutiens financiers ou le don d'un véhicule 9 places.

### **La recherche de subventions**

Pour continuer à maintenir des prix raisonnables tout en proposant des projets innovants, il nous faut continuer à solliciter des aides financières extérieures. L'objectif est d'amortir au maximum le surcoût pour les parents de l'augmentation des charges (réservations, essence, locations minibus, alimentaire, ...)